



REGLEMENT JUNIORS & ETUDIANTS DU GOLF CLUB DE VERBIER

Le Golf Club de Verbier permet aux jeunes d'apprendre le golf dans les meilleures conditions possibles. Les jeunes ont la possibilité de suivre des cours collectifs et de pouvoir s'entraîner à leur rythme tout au long de la saison.

Dès que leur niveau le leur permet, ils participent activement à la vie du Club en jouant les compétitions du week-end organisées par le Club.

Des journées tests sont organisées pendant lesquelles les jeunes obtiennent leurs autorisation de parcours et ensuite l'handicap.

Nous vous invitons à lire attentivement le règlement qui suit et qui doit être respecté par tous.

INSCRIPTION AU JUNIOR TEAM

Tous les jeunes peuvent s'inscrire au Junior Team, et ceci jusqu'à la fin de l'année de leurs 25 ans. La cotisation s'élève à CHF250.00.- pour les cours.

DEVENIR MEMBRE DU GOLF CLUB DE VERBIER

Le droit d'entrée au club (Part actif junior) est de CHF1000.- pour les juniors en possession de l'AP ou d'un Hcp et ceci jusqu'à 25ans. Les parts juniors ne sont pas transmissibles avant 26 ans. En dehors des entraînements, le junior doit être membre du GCV pour pouvoir jouer sur le parcours des Esserts.

ENTRAINEMENTS

Les Juniors doivent se présenter 10 minutes avant le début des cours pour l'appel. En cas d'empêchement, le junior doit s'excuser auprès du Pro ou de l'entraîneur. La participation au cours doit être la plus régulière possible. Un Junior trop souvent absent ou ne respectant pas les consignes peut être suspendu des cours.

OBTENTION DE L'AP OU DU HCP

Pour obtenir l'autorisation de parcours (AP) :

Les « Juniors Golf Tests » sont là pour vous amener à obtenir votre autorisation de parcours. Vous devez pour cela passer les différents tests pratiques et théoriques.

Avec l'autorisation de parcours (AP), le Junior peut jouer sur le parcours, accompagné d'un Junior confirmé (Hcp maximum 28.0) ou d'un adulte.

Les jeunes jusqu'à 12 ans partent des boules rouges à moins que leur Hcp soit inférieur à 28.0.

Pour obtenir l'handicap (Hcp) :

« My First Handicap » est la suite des « Juniors Golf Tests ».

La marche à suivre pour l'obtention du 1er Hcp :

- Rendre 3 cartes sur 9 trous avec un score de 18 pts stableford ou plus.
- Les scores doivent être réalisés soit en compétition soit en Extra Day Score (EDS).
- Le marqueur doit être différent pour chaque carte rendue.

Une fois le Hcp obtenu, il peut jouer seul sur le parcours.

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS ORGANISEES PAR LE CLUB

Les Juniors en possession de l'AP doivent s'inscrire aux compétitions single des Moulins et des Esserts. En cas d'empêchement ils doivent s'excuser auprès du secrétariat et avoir une raison valable.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le port de blue-jean est interdit. Le polo est de rigueur.

Les Juniors doivent porter, lors des compétitions, le polo logoté du Junior Team

Les Juniors représentant le club dans les compétitions nationales, ASG, CS, internationales doivent porter le polo et casquette logotés du Golf Club de Verbier.

DISCIPLINE, RESPECT, ENGAGEMENT

Le Junior doit :

- Etre présent 10 minutes avant les cours pour le contrôle des présences effectué par le pro ou l'entraîneur.
- Etre présent 10 minutes avant le départ d'un parcours ou d'une compétition.
- Etre respectueux envers les différents intervenants, les autres Juniors, les membres du Club.
- Respecter les règles de golf et l'étiquette.
- Favoriser l'esprit de groupe, féliciter et encourager les autres joueurs.
- Accepter la supériorité de l'adversaire.
- Rester digne dans la défaite et modeste dans la victoire.
- Etre fier de faire partie du Mouvement Junior du Club.
- Faire preuve d'engagement et de motivation afin d'atteindre les objectifs fixés.
- Eviter les critiques et les malentendus en favorisant la bonne entente au sein du groupe par la communication et l'honnêteté.
- Observer strictement le règlement et ne pas tricher.
- Alcool, tabac, drogues en tous genres : Respecter l'interdiction de consommer de l'alcool, des drogues en tous genres ou de fumer dans l'enceinte du Golf, ainsi que lors de tournois et camps d'entraînement à l'extérieur pour le Club.

Les Juniors qui ne respectent pas ces quelques règles élémentaires peuvent se voir interdire l'accès aux zones d'entraînement et au terrain pendant une période définie par les responsables.

SOUTIEN DU GOLF CLUB POUR TOUS LES JUNIORS

- Polo et casquette « Junior Team »
- Balles de practice.
- Tournoi du GCV : gratuit
- Tournois à proximité (en Valais), Championnat Valaisans, seules les inscriptions sont défrayées

SOUTIEN FORFAITAIRE DU GOLF CLUB POUR LES JUNIORS MEMBRES DES CADRES DE L'ASG ET OU AVG.

Soutien aux juniors membres du gcv faisant partie des cadres de l'ASG.
Pour pouvoir bénéficier du montant forfaitaire, le junior doit avoir comme home club Verbier.

- **U12** : soutien forfaitaire pour représenter le club dans tous les tournois ASG Juniors, Championnats nationaux et interclubs. CHF500.-
- **U14** : soutien forfaitaire pour représenter le club dans tous les tournois ASG Juniors, CS Event, Championnats nationaux et interclubs. CHF2000.-
- **U16** : soutien forfaitaire pour représenter le club dans tous les tournois ASG Juniors et non Juniors, Internationaux, CS Event, Championnats nationaux et interclubs. CHF3000.-
- **U18** : soutien forfaitaire pour représenter le club dans tous les tournois ASG Juniors et non Juniors, Internationaux, CS Event, Championnats nationaux et interclubs CHF4000.-

Des cours particuliers supplémentaires pourront être étudiés selon les résultats et mérite du junior.

Le GCV se réserve le droit de sanctionner le junior pour le non-respect de la charte.

CONTACTS

Capitaine Junior	Mike Coppens	teamphilipperoux@hotmail.com
Directeur	Thomas Grech	thomasgrech@netplus.ch

Signature du Junior

.....

Signature du/des Parents

.....

Signature du Golf Club de Verbier

.....